

18^e Session de l'Assemblée générale de
l'UICN – l'Union mondiale pour la nature
Perth, Australie 28 novembre-5 décembre 1990

18.71 L'île Fraser, Australie

SACHANT que l'île Fraser, la plus grande île sableuse du monde, possède une végétation extrêmement diverse, notamment des forêts pluviales uniques de haute futaie et des forêts de *Syncarpia* poussant dans le sable et qu'on y trouve neuf étapes de la formation dunaire ainsi que la moitié de tous les lacs dunaires du monde;

RECONNAISSANT que l'île Fraser est un exemple exceptionnel d'une étape essentielle de l'histoire de l'évolution de la terre, représentant d'importants processus géologiques en cours et contenant des phénomènes naturels extraordinaires ainsi que des habitats naturels particulièrement importants pour des espèces animales et végétales menacées;

NOTANT que plusieurs évaluations ont eu lieu depuis que l'importance de l'île pour le patrimoine mondial a été reconnue pour la première fois en 1974, que le ministre australien de l'Environnement a promis, en 1976, de la désigner pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial, qu'il y a eu plusieurs études de ses caractéristiques exceptionnelles et que l'UICN l'a inscrite sur sa liste indicative des sites du patrimoine mondial, publiée en 1982;

ALARMEE de ce que, selon des données fournies par le Service des Forêts du Queensland, il ne restait plus, sur l'île de Fraser, en juin 1990, que 900 arbres d'intérêt commercial, d'un diamètre supérieur à 1,2 mètre et que l'on se propose, en 1991, de couper environ 6000 arbres, toutes espèces confondues, dont 110 d'un diamètre supérieur à 1,2 mètre;

INQUIETE de ce qu'environ 2 000 *Syncarpia hillii* géants et anciens ont été coupés l'an dernier, dans cette forêt de 12 000 hectares;

NOTANT QUE que le gouvernement du Queensland, en instituant la Commission d'enquête sur la conservation, l'utilisation et la gestion de l'île Fraser, dont le rapport n'est pas attendu avant fin avril 1991, a omis aux principaux critères d'instaurer un moratoire sur l'exploitation du bois;

L'Assemblée générale de l'UICN-l'Union mondiale pour la nature, réunie du 28 novembre au 5 décembre 1990 à Perth, Australie, pour sa 18^e session:

APPELLE les gouvernements de l'Etat du Queensland et de l'Australie & faire tout ce qui est en leur pouvoir pour protéger les valeurs naturelles uniques et exceptionnelles de l'île Fraser en mettant immédiatement un terme aux opérations forestières et autres menaces pesant sur l'intégrité de l'île et en accélérant la procédure de désignation au patrimoine mondial.

Note: Le préambule et la première partie du dispositif de la présente recommandation ont été acceptés par consensus. Le Service des parcs nationaux et de la faune du Queensland, organisme de droit public membre, souhaitait que le paragraphe du dispositif s'arrête après "île Fraser". La recommandation a été adoptée avec de nombreuses abstentions de membres de la catégorie A (y compris la délégation de l'Australie, Etat membre) et quelques abstentions de membres de la catégorie B.